

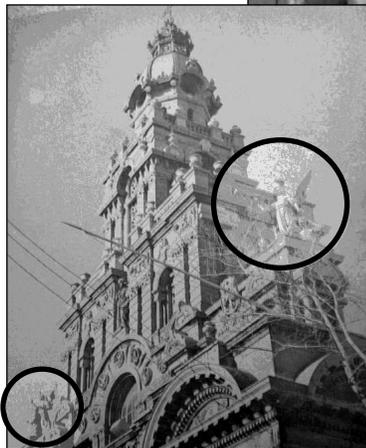
# Le retour des anges sur la façade de l'église

**Gabriel Deschambault**

Dans le dernier numéro du bulletin, nous vous annonçons le projet de votre société d'histoire de ramener les anges sur la façade de l'église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End pour marquer son 150e anniversaire en 2008. Étant donné leur état de détérioration avancée, ces sculptures, œuvres du sculpteur Olindo Gratton (1855-1941), ont été déposées en 1978 et sont depuis entreposées au sous-sol de l'archevêché, dans l'attente d'une restauration. Les groupes de sculptures, d'environ 2,5 mètres de hauteur, représentaient à gauche, «L'Étoile de Bethléem» et à droite, «Le Jugement Dernier».

Dans l'évolution du dossier, nous avons par la suite rencontré le curé de la paroisse, l'abbé Jean-Pierre Lê, afin de vérifier sa réceptivité à l'égard du projet. Étant donné son grand enthousiasme, nous avons donc décidé de poursuivre le projet. L'étape subséquente visait à rencontrer Monsieur Bernard Mulaire, auteur d'une thèse et d'un livre sur l'œuvre d'Olindo Gratton, afin de documenter nos connaissances de Gratton et de son oeuvre.

Lors de cette rencontre, Monsieur Mulaire fit état à son tour d'un enthousiasme débordant pour notre projet. Il est important, nous disait-il, de rappeler la mémoire de cet artiste exceptionnel et de son œuvre, qui sont malheureusement trop souvent oubliés par le discours culturel officiel. Il a aussi profité de l'occasion pour communiquer à notre société de nombreux documents en sa possession ; documents qui seront fort utiles pour étayer notre dossier et pour la poursuite du projet.



L'ÉTOILE DE BETHLÉEM / Olindo Gratton 1907. Bois recouvert de cuivre, provient de la façade de l'église SEJME; Comité de construction et d'art sacré de l'Archevêché. Photo de Daniel Kazimierski, New-York.

Façade de l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End; les cercles indiquent la position des sculptures, avant leur retrait.

La prochaine étape consiste à prendre contact avec les responsables du patrimoine religieux à l'archevêché de Montréal et à amorcer avec eux des discussions. Au premier chef, c'est la Fondation québécoise du patrimoine religieux qui encadre ce type de projet. Ils offrent à ce titre un programme de subvention qui peut couvrir jusqu'à 70% du coût des travaux ; c'est alors aux promoteurs du projet et à la communauté de couvrir la différence. Bien sûr un long travail de préparation s'ensuivra : analyse précise de l'état de détérioration des œuvres, établissement de la portée des travaux à effectuer sur les deux groupes de statues, recherche des firmes spécialisées aptes à procéder aux travaux, établissement d'un budget et finalisation des ententes.

À partir de ce moment, nous connaissons le montant d'argent nécessaire qu'il nous faudra trouver pour financer la partie "privée" du projet. C'est là que commence un travail exigeant pour notre société ; celui de trouver les fonds nécessaires auprès de donateurs ou de mécènes intéressés par ce beau projet. C'est aussi un travail d'artisan véritable ; celui des "artisans" du financement ; ceux dont l'outil principal est leur passion pour le projet et dont le savoir-faire est leur force de sensibilisation et de mobilisation de la communauté. Souhaitons que tous les ingrédients du succès seront au rendez-vous.